

## Idées d'activités et de soutien scolaire pour les enfants sur le Web

[www.tiboparc.com](http://www.tiboparc.com) : rubrique d'activités, fêtes, jeux bricolages, coloriages, histoires et même un forum et un chat.

[www.hugolescargot.com](http://www.hugolescargot.com) : des coloriages à imprimer, des chansons, des jeux.

[www.teteamodeler.com](http://www.teteamodeler.com) : plus de 10 000 activités enfant coloriages et idées bricolage pour occuper les enfants, éveil bébé. Exercices de soutien scolaire

[www.auxpetitesmains.net](http://www.auxpetitesmains.net) : activités par âge, jeux, chansons, comptines et coloriages.

[www.jedessine.com](http://www.jedessine.com) : activités par âge, mais aussi pour filles et pour garçons déclinées par thème, par fête... Comptines, cuisine et bricolages passionnants.

[www.caboucadin.com](http://www.caboucadin.com) : des exercices de soutien scolaire pour les enfants de la classe de maternelle.

[www.coloriage-educatif.com](http://www.coloriage-educatif.com) : coloriages magiques, 100 000 labyrinthes. Jeux pour enfants. Exercices de soutien scolaire.

[www.grandiravecnathan.com](http://www.grandiravecnathan.com) : coloriages et activités par tranche d'âge



Centre Antipoison de Paris : 01.40.05.48.48

### BUREAU INFORMATION JEUNESSE

4 rue Marcellin Berthelot

92800 Puteaux

01.41.02.95.53

[bij@mairie-puteaux.fr](mailto:bij@mairie-puteaux.fr)

Inscription au relais baby-sitting.  
Information et documentation  
sur les métiers de la petite enfance,  
de l'animation et sur les formations  
dispensées par la Croix-Rouge.  
Aide au CV et à la lettre de motivation.

*Ce service procède à un échange de contacts. Le BIJ ne pourra donc être tenu pour responsable d'un désaccord ou d'un incident survenu dans le cadre des missions et/ou du contrat de travail*



## PETIT GUIDE DU BABY-SITTER AVERTI



Inscrits (es) au relais baby-sitting, cette plaquette d'information vous donnera quelques bons conseils avant de vous engager auprès des familles.





## AVANT D'ALLER GARDER LES ENFANTS

**Votre assurance :** vous devez être couverts par une assurance responsabilité civile. Celle de vos parents ou une assurance personnelle.

### Le premier contact téléphonique

N'hésitez pas à poser toutes les questions nécessaires : nombre, âge et prénom des enfants. Demandez l'heure précise, l'adresse exacte et le digicode. Il est important de savoir à quoi vous attendre. Il y a une grosse différence entre garder un bébé de 6 mois et 3 enfants d'une même famille. Rassurez les parents en présentant votre expérience, votre sérénité et votre motivation.

**Notez la demande :** trajets école/crèche jusqu'au domicile des parents, goûter, bain, mise en pyjama, jeux calmes, lecture d'histoires, préparation des repas, accompagnement à des activités extrascolaires, aide ponctuelle aux devoirs.

### Votre première rencontre avec les parents

Que ce soit ou non dans le cadre de l'entretien d'embauche, il est intéressant de rencontrer les parents et les enfants avant le 1<sup>er</sup> jour de garde. Vous vous mettrez d'accord sur les tâches à effectuer, les tarifs, la disponibilité. Ce sera aussi l'occasion de visiter les lieux, vous devrez savoir où se trouve l'armoire à pharmacie ? Les compteurs d'eau, d'électricité ? Les codes d'accès de l'immeuble ?

**Faites également un travail de repérage local** (école, crèche et domicile des parents)



## LE JOUR J

**Prenez soin de votre tenue vestimentaire.**

**Soyez ponctuel(le).**

**Faites preuve de dynamisme et de politesse.**

**Soyez sensible au contact des enfants :** présentez-vous, découvrez sa chambre, informez-vous sur ses goûts et ses habitudes : Quelle alimentation ? Où se trouvent ses doudous ? Ses jouets préférés ? Quelles histoires lui raconter ?

### Les 10 commandements du Baby-Sitter responsable :

- 1 – Ne décommandez jamais une garde que vous avez acceptée sauf cas de force majeure
- 2 – N'arrivez jamais en retard. Encore moins pour des sorties d'école !
- 3 – Ne fumez pas devant les enfants
- 4 – Ne faites pas venir d'amis sur le lieu de garde
- 5 – Soyez honnêtes sur les questions d'argent
- 6 – Rendez les clefs après une garde
- 7 – Soyez respectueux des choix, des goûts et de la culture de la famille
- 8 – Faites preuve de tact et surtout de discrétion
- 9 – Soyez adulte sans abuser de votre autorité, fixez des limites, ne rentrez pas dans le jeu des enfants et respectez les instructions des parents.
- 10 – Connaître les numéros d'urgences

### Un + pour le baby-sitting

**Le B.A.F.A. :** Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

**La formation P.S.C.1. :** Prévention et Secours Civiques de niveau I délivrée par la Croix-Rouge

**La formation I.P.S.E.N :** Initiation aux Premiers Secours Enfants et Nourrissons délivrée par la Croix-Rouge



## LA REMUNERATION

Le taux horaire ne peut être inférieur au taux du SMIC en vigueur (janvier 2014 : 9,53 €) mais plusieurs critères entrent en compte :

- **Le nombre d'enfant à garder** (s'il y en a plusieurs, le prix est plus élevé)
- **L'expérience** du (de la) baby-sitter
- **Les tâches à accomplir** : le tarif ne sera pas le même pour des heures dites «de présence responsable» pendant lesquelles l'enfant dort par exemple, ou s'il s'agit d'heures de garde effective où il faut faire faire les devoirs, donner le bain, préparer le repas ...

Une heure de présence responsable est rémunérée généralement aux 2/3 du tarif d'une heure de garde effective, soit 40 minutes.



## LE CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Le chèque emploi-service universel (C.E.S.U) est le meilleur moyen de paiement, il a été conçu pour simplifier les démarches administratives des particuliers employeurs (les parents). Il remplace à la fois le bulletin de salaire, le contrat de travail, la déclaration de charges particulières et la déclaration de charges à l'URSSAF. N'hésitez pas à proposer ce mode de paiement à vos employeurs.

[www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr)

### Les avantages du CESU pour vous :

- il rend légale votre situation de baby-sitter,
- vous êtes couverts en cas de problèmes ou d'accident du travail,
- vous cotisez pour votre retraite.